

MAIRIE DE  
LARGEASSE

DEUX-SEVRES

Tel 05.49.72.02.10

communelargeasse@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille quinze,  
Le jeudi 23 avril à 20 H 30,*

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la Mairie, sous la Présidence de M. GROLLEAU Jean-Jacques, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 24/03/2015

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

PRESENTS : MM. GROLLEAU, MOTARD, MICHONNEAU, Mme BODIN,  
MM. DAVID, BAUDOUIN, BONNET, HILKER, Mmes FAZILLEAUD, GILLES,  
SAUVETRE, MM. JARRY D. et ROUILLIER.

ABSENT : M. JARRY O.

**Objet :**  
**Travaux de voirie**

M. MICHONNEAU, adjoint en charge de la voirie, donne le détail des  
devis reçus pour les travaux annuels de voirie, des entreprises ROY  
TP et SGTP RACAUD.

Après étude des propositions, le conseil valide les devis suivants :

- création d'un sentier pédestre à la résidence Bellevue : entreprise  
ROY TP, pour 4 999 .80 € TTC,
- élargissement et réfection VC n°11 : entreprise ROY TP, pour 42  
363 € TTC.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou Sous-Préfecture


Le :

Transmis et rendu  
exécutoire à la Sous-  
Préfecture le

Publié ou Notifié  
Le

Pour Copie conforme,  
En mairie, le 24 avril 2015

Le Maire,

  
Jean-Jacques GROLLEAU



REÇU EN PREFECTURE

le 28/04/2015

Application agréée E-legalite.com

079-217901479-20150423-2015\_CM2304\_1-DE